



ATTESTATION FOURNISSEUR ÉCORESPONSABLE – CINEKLEE

Contribution aux critères Ecoprod et à la prime CNC RSE+

Attestation d'engagement en matière de responsabilité sociétale et environnementale

CineKlee développe des logiciels professionnels à destination des productions cinématographiques et audiovisuelles, conçus pour améliorer les conditions de travail des équipes tout en contribuant à la réduction de l'empreinte environnementale et numérique des tournages.

Depuis sa création, CineKlee a inscrit ses activités dans une démarche de responsabilité sociétale en cohérence avec les principes de l'écoproduction et les exigences du référentiel Ecoprod et de la norme AFNOR SPEC 2308, qui constituent le cadre de référence de la prime RSE+ du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC).

À ce titre, CineKlee est référencée comme prestataire écoresponsable dans l'annuaire Ecoprod et contribue, par ses outils et ses formations, à l'atteinte de plusieurs critères structurants des démarches d'écoproduction et de responsabilité sociale des productions audiovisuelles, notamment sur les volets :

Gouvernance et expertise RSE

CineKlee a désigné un responsable RSE interne, Emmanuel Cardona Gil, docteur en sociologie des groupes professionnels (EHESS) et expert en santé au travail. Dans ce cadre, CineKlee a conduit une étude spécifique sur les impacts organisationnels et environnementaux des pratiques professionnelles dans le secteur audiovisuel, contribuant à l'intégration des enjeux écologiques et sociaux dans la conception de ses outils et dans sa stratégie d'entreprise.

Sobriété numérique et écoconception logicielle

Les logiciels CineKlee sont conçus selon des principes d'écoconception visant à réduire leur impact environnemental :

- Fonctionnement en local, sans recours à des serveurs distants énergivores
- Algorithmes de compression des photos réduisant significativement la volumétrie des données
- Limitation volontaire du nombre de sauvegardes
- Dématérialisation complète des documents de travail

Ces choix contribuent à la réduction de l'empreinte environnementale des productions audiovisuelles, notamment en limitant les volumes de données, les besoins d'infrastructures et l'usage de ressources matérielles.

Contribution à la réduction des impacts environnementaux des productions

Les solutions CineKlee contribuent directement à :

- La réduction des impressions papier
- L'optimisation logistique des pièces nécessaires tournage
- La limitation des retakes et des consommations associées
- La sensibilisation des équipes à la gestion responsable des données
- La réduction du gaspillage matériel et des ressources

Organisation responsable et politique d'achats

CineKlee met en œuvre des pratiques organisationnelles sobres et responsables :



- Fonctionnement en télétravail intégral
- Formations réalisées exclusivement à distance
- Politique RH inclusive et centrée sur la qualité de vie au travail
- Politique d'achats responsables fondée sur la durabilité des équipements et leur réemploi
- Sélection de partenaires engagés dans des démarches responsables

Impact social et sectoriel

CineKlee est pleinement investie auprès des professionnels du secteur cinématographique et audiovisuel. Son activité participe activement à l'évolution des pratiques professionnelles ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail des technicien(ne)s :

- Mise à disposition de logiciels qui permettent de travailler de manière plus rapide et efficace
- Accès élargi aux outils professionnels
- Sensibilisation aux droits professionnels et à la négociation des moyens de travail
- Actions de formation
- Soutien aux associations professionnelles
- Participation active aux réflexions sur l'écoproduction et la transition du secteur
- Financement de travaux de recherche

Démarche d'amélioration continue

Dans le cadre du renforcement de sa démarche environnementale, CineKlee a engagé en 2026 la réalisation de son bilan carbone selon la méthodologie Bilan Carbone® (Association pour la transition Bas Carbone – ABC), piloté par son responsable RSE et accompagné par une consultante spécialisée. Cette démarche permettra de mesurer précisément les impacts de l'entreprise et de définir un plan d'amélioration continue.

Par ailleurs, CineKlee a engagé la montée en compétences de ses équipes sur les enjeux du numérique responsable, notamment par la formation de son ingénieure et de son responsable RSE à l'écoconception logicielle et aux pratiques de sobriété numérique.

Contribution aux critères Ecoprod et CNC RSE+

Le recours aux solutions CineKlee contribue aux démarches d'écoproduction et peut constituer un élément favorable à l'atteinte des critères du référentiel Ecoprod et de la prime CNC RSE+, notamment sur les volets :

- Sobriété numérique
- Réduction des impacts environnementaux
- Amélioration des conditions de travail
- Optimisation organisationnelle des productions

La présente attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit dans le cadre des démarches de responsabilité sociétale des productions audiovisuelles et cinématographiques.

Fait à Lille le 02/02/2026

Odile Levasseur
Présidente – CineKlee

CINEKLEE
81 RUE DU PRÉ CATELAN
59110 LA MADELAINE
SASU-CAPITAL DE 10000€
SIRET 819 407 982 00035